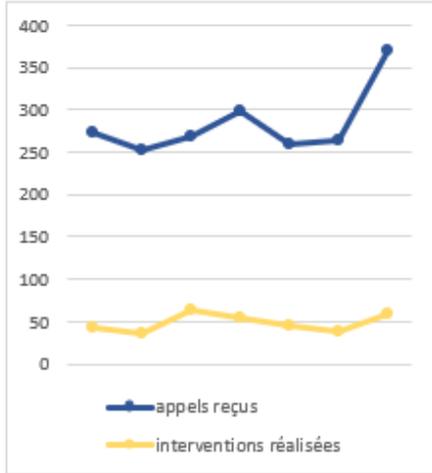


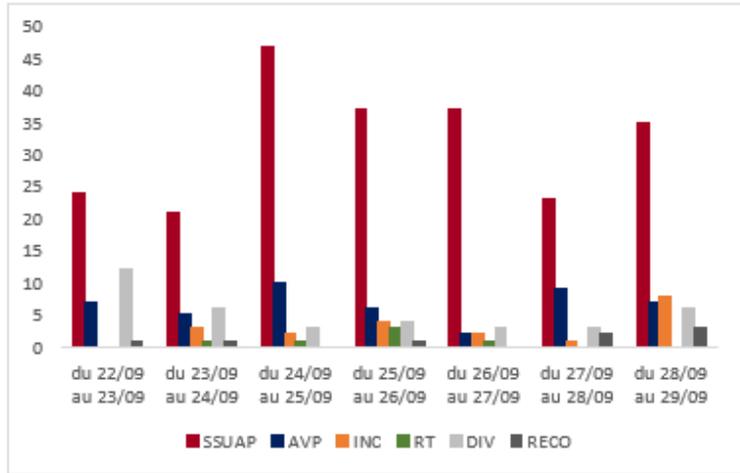


Activité opérationnelle

APPELS



RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTIONS



	du 22/09 au 23/09	du 23/09 au 24/09	du 24/09 au 25/09	du 25/09 au 26/09	du 26/09 au 27/09	du 27/09 au 28/09	du 28/09 au 29/09
appels reçus	274	252	268	298	259	263	369
interventions réalisées	44	37	63	55	45	38	59

	du 22/09 au 23/09	du 23/09 au 24/09	du 24/09 au 25/09	du 25/09 au 26/09	du 26/09 au 27/09	du 27/09 au 28/09	du 28/09 au 29/09
SSUAP	24	21	47	37	37	23	35
AVP	7	5	10	6	2	9	7
INC	0	3	2	4	2	1	8
RT ¹	0	1	1	3	1	0	0
DIV ²	12	6	3	4	3	3	6
RECO ³	1	1	0	1	0	2	3

¹ risques technologiques : concernant le gaz, les pollutions et les risques NRBCe.

² opérations diverses : concernant les animaux, les inondations, les ouvertures de porte, la protection des biens...

³ reconnaissances : reconnaissance spécifique, pour levée de doute...

- Interventions marquantes -

25 SEPTEMBRE

POITIERS : intervention pour un homme d'une vingtaine d'années, retrouvé dans la rivière le Clain. La victime a été déclarée décédée par le médecin SMUR présent sur les lieux.

29 SEPTEMBRE

POITIERS : intervention pour un feu sur un tapis de convoyage des déchets. Aucun impact sur l'activité de l'établissement n'a été constaté.

LEIGNÉ-SUR-FONTAINE : intervention pour un feu de séchoir à grain contenant 120 tonnes de maïs. 100 tonnes ont pu être sauvées, évacuées par l'exploitant.



Actualités opérationnelles



FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS FACE AUX VIOLENCES URBAINES

Dans le cadre de la formation d'intégration des sapeurs-pompiers professionnels (FISPP), les 11 stagiaires de la session 2023 ont participé à une journée de sensibilisation aux violences urbaines sur le plateau technique du centre de formation des sapeurs-pompiers de la Vienne.

Cette journée a aussi été l'occasion de partager les pratiques avec la Police nationale, la gendarmerie nationale ainsi que la Croix rouge. Au total, près d'une centaine de manœuvrants ont participé aux différentes mises en situations, orchestrées par les formateurs du SDIS et de la Police Nationale.

Par ailleurs, cette journée a permis de faire découvrir aux différents acteurs l'effet des tirs de mortiers d'artifices sur des véhicules, ainsi que les matériels dont disposent les policiers pour le maintien de l'ordre.

Ce fut un très bon moment de partage et de cohésion qui valorise les relations interservices et l'attention particulière à adopter face au danger des violences urbaines.

TRADUCTION DU GTV 2023 PAR L'ADJUDANT-CHEF STÉPHANE DESROCHES

L'adjudant-chef Stéphane DESROCHES a réalisé la traduction en français de l'ouvrage « GTV 2023 - Incendies de structures : Guide Tactique Visuel » (4^{ème} édition).

Le GTV aborde les concepts de la dynamique des incendies et les techniques d'intervention, en proposant une série d'approches tactiques modernes. Ce guide n'a pour ambition que d'être un outil didactique avec des propositions opérationnelles de référence décrites de façon graphique.





Actualités opérationnelles

Partage d'expériences nationaux – Disponibles sur l'Extranet – rubrique « PEX »



⊙ Partage d'expérience du SDIS des Bouches-du-Rhône : Feu de benne industrielle avec un sapeur-pompier blessé grave

L'intervention concerne un incendie de benne industrielle contenant des débris de chantier. Au cours de l'intervention, une explosion dans une benne avoisinante survient blessant gravement le chef de groupe alors en reconnaissance.

Ce PEX permet d'alerter sur des situations en apparence sans danger et pour lesquelles les intervenants doivent rester vigilant cela malgré toutes les précautions mises en œuvre au regard des éléments à leur disposition. Il fait également le lien avec la démarche RCCI pour la détermination des causes à l'origine de l'accident, la démarche RETEX.

⊙ Partage d'expérience du SDIS des Bouches-du-Rhône : Feu de jardin avec propagation aux façades

Plusieurs notions de GOC/TOP/ OPS pour les opérateurs CTA, les CA TE et les différents COS sont mises en avant dans ce PEX citons :

- Les difficultés de prise d'appel
- La nécessité des messages complémentaires du CTA aux engins sur le trajet
- Les reconnaissances et les désignations des façades
- La sectorisation fonctionnelle et/ou géographique précoce
- L'utilisation des attaques d'atténuation
- La gestion des parcs matériels
- Le sang-froid et la nécessaire conditions physiques des intervenants
- Les différents feux de façades et l'intérêt de la règle du C+D
- Les notions de foyers principaux éteints et de feux éteints Cf NDS OPÉ 2023-01



Ce PEX permet de rendre compte d'une multitude de difficultés sur une intervention dont les premiers éléments d'informations ne sont pas clairement établis. Les enseignements proposés permettent de préparer une intervention dans des conditions similaires afin de faire face aux nombreux imprévus qui caractérisent la situation.



Actualités institutionnelles

RENCONTRE AVEC LES ÉLU(E)S DU SECTEUR D'INTERVENTION DU CIS DE CHAUVIGNY

Le lundi 25 septembre dernier, une réunion d'information a été organisée au centre d'incendie et de secours de Chauvigny, à destination des élu(e)s du secteur d'intervention du CIS.

En présence de Madame Marie-Jeanne BELLAMY, Présidente du conseil d'administration du SDIS de la Vienne, des conseillers départementaux du canton, Madame Isabelle BARREAU et Monsieur Gérard HERBERT, ainsi que du Colonel hors classe Christophe LANDRIEU, Directeur départemental et chef de corps, les sujets suivants ont été abordés :

- Présentation des actions du Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne sur les communes défendues en premier appel par le CIS de Chauvigny en termes :

- o D'activité opérationnelle
- o De prévention incendie
- o De défense extérieure contre l'incendie

- Présentation des enjeux locaux notamment en termes de développement du volontariat et des autres formes d'engagement citoyen ;

- Présentation des missions attendues du correspondant incendie et secours au sein du conseil municipal.

Cette première partie de réunion a été suivie d'une seconde, réunissant les maires et correspondants incendie et secours de la compagnie Est. Il a notamment été question d'aborder en détails le rôle du correspondant incendie et secours au sein des communes, à savoir :

- Mettre en œuvre des actions relatives à l'information des habitants de la commune aux risques majeurs,
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
- Concourir à la définition et à la gestion de la DECI,
- Informer le conseil municipal des actions menées.

Un moment de convivialité a permis de poursuivre les échanges à l'issue de la réunion.





Actualités institutionnelles



PARTICIPATION DES SAPEURS-POMPIERS DE LA VIENNE À L'ÉVÈNEMENT « CITÉ SPORT »

La 11^e édition de l'évènement « Cité Sport » a eu lieu le samedi 23 septembre, après une longue période d'absence, notamment due à la crise sanitaire.

Cette rencontre, sous une belle journée ensoleillée, propice aux animations, a permis la rencontre de jeunes des quartiers/et clubs de sport de l'agglomération de Châtelleraut, avec les institutions de proximité dont :

- La Police Municipale
- La Police Nationale ;
- les sapeurs-pompiers de la Vienne ;
- Les services de la collectivité (dont le service des sports) ;
- La Mission Locale
- Les médiateurs
- ...

L'objectif de ce temps fort était d'échanger, de partager et de mieux connaître les différents institutions et acteurs locaux, autour des valeurs véhiculées par le sport, à travers différents ateliers pédagogiques : boxe, tir, parcours du "combattant", parcours sapeur-pompier, quizz sur la sensibilisation aux risques incendie et les gestes qui sauvent....

Près de 60 jeunes ont participé à l'évènement et nous adressons nos félicitations à tous les personnels, pour leur présence et implication, permettant une pleine réussite à cet évènement.

Rendez-vous pris pour préparer l'édition 2024 !



Revue médias

MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 – La Nouvelle République/Centre presse

faits divers

Il se noie dans le Clain en fuyant l'interpellation

Un jeune de 22 ans s'est noyé dans le Clain dans la nuit de dimanche à lundi. Il venait d'échapper à la police alors qu'il circulait dans une voiture volée.

La rumeur enflait depuis ce lundi matin. Un jeune homme de 22 ans est bel et bien mort par noyade, cette nuit, dans le Clain à Poitiers alors qu'il tentait d'échapper à la police. Le véhicule Renault Captur déclaré volé à bord duquel se trouvait la victime - l'enquête devra préciser, s'il était bien au volant du véhicule - avait été contrôlé par la brigade anticriminalité aux abords de la Porte de Paris vers 1 h du matin ce lundi.

Le corps retrouvé par les pompiers vers 2 h 20

Le conducteur à l'arrêt au feu rouge a redémarré brutalement en percutant un scooter lors de sa marche arrière alors qu'un policier arrivait à sa hauteur à pied, indique le procureur de la République de Poitiers, Cyril Lacombe. Le pilote du scooter aurait été traîné sur une vingtaine de mètres, rue de l'Intendant-Le-Nain. Il a été blessé et pris en charge, d'abord par un policier, puis par les secours. Quelques minutes plus tard, une patrouille alertée retrouvait alors le véhicule en fuite un peu plus loin, à l'arrêt avenue de Paris, après le radar. L'un des passagers aurait été intercepté alors qu'il partait en direction des berges du Clain



Le jeune noyé avait enjambé le parapet pour sauter dans le Clain. (Photo NR-CP, Emmanuel Coupaye)

ainsi que deux jeunes filles se trouvant dans le véhicule. Le quatrième avait déjà eu le temps d'enjamber le parapet. Les policiers ont alors entendu les bruits provenant d'une personne à l'eau sans pouvoir la localiser durant la nuit.

Identifiée
Ce sont les pompiers qui ont permis de retrouver le corps sans vie du jeune homme vers 2 h 20 du matin, une demi-heure après avoir été alertés. Retrouvé par des plongeurs, le

jeune homme n'a pas pu être ranimé par l'équipe du Samu intervenue sur place. La victime aurait été identifiée facilement par les enquêteurs du fait de ses antécédents judiciaires. Le jeune homme serait déjà connu pour des refus d'obtempérer, des affaires de violences et liées aux stupéfiants.

Autopsie jeudi
Les trois passagers du véhicule sont en garde à vue depuis cette nuit dans cette affaire pour

recel de voiture volée, refus d'obtempérer et délit de fuite. Une deuxième enquête a été ouverte par le parquet de Poitiers et confiée à la sûreté départementale pour recherches des causes de la mort. L'autopsie de la victime est prévue ce jeudi. Un dispositif de sécurité renforcé sera déployé cette nuit dans Poitiers afin de prévenir toute réaction violente à l'annonce de ce décès.

Emmanuel Coupaye

en bref

LOUDUN Voiture calcinée près de la fan zone de rugby

Dans la nuit du samedi au dimanche 24 septembre, vers 1 h 30 du matin, une voiture a été détruite dans un incendie à Loudun. Le véhicule calciné était stationné à proximité de la fan zone couverte de rugby (tente berbère) installée sur le parking de la rue des Gigots pour suivre la retransmission des matchs de la coupe du monde de rugby. Il n'y a pas de blessés à déplorer.

Les pompiers sont intervenus pour éteindre les flammes. Une autre voiture a été endommagée en raison de la propagation des flammes. Les gendarmes ont également été alertés. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de cet incendie dont l'origine (accidentelle ou volontaire ?) demeure inconnue à ce jour. Le propriétaire de la voiture calcinée a déposé plainte.



Revue médias

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023 – France Bleu Poitou

Pour écouter le podcast avec le Commandant Dimitri PELLETIER et le Capitaine Adrien GRANSAGNE : [Faut-il avoir peur des feux de batteries au lithium ? \(francebleu.fr\)](https://francebleu.fr)

Faut-il avoir peur des feux de batteries au lithium ?

Les appareils de notre vie quotidienne sont très souvent équipés de batterie. Téléphone portable, vélo à assistance électrique, aspirateur portatif, appareils électroportatifs de bricolage. Tous sont équipés de batteries au lithium-ion qui peuvent dans certaines situations prendre feu.



Les batteries sont de plus en plus présentes dans notre vie quotidienne. © Getty - F.J. Jimenez

Tout le monde a encore en mémoire les vidéos de l'accident du 7 avril 2023 au Futuroscope : un wagon de l'attraction "Objectif Mars" prenait feu. Un incendie, qui brûlé deux visiteuses du parc, provoqué par une batterie au lithium, malgré un matériel contrôlé la veille de l'accident. Le risque de ces incendies est grandissant face à l'explosion de l'usage des lithium-ion. Car on trouve ces batteries partout : "l'électro-portatif pour les bricoleurs, les cigarettes électroniques, les trottinettes, les aspirateurs robots, les caméras de surveillance dans les maisons, les stations météo..." détaille le Capitaine Adrien Gransagne du SDIS de la Vienne.

Le pire ? Le téléphone derrière un pare-brise

Le Commandant Dimitri Pelletier du Service Départemental d'incendie et de Secours de la Vienne reconnaît que les feux de batterie représentent "un risque réel pour lequel on se prépare au quotidien depuis une dizaine d'années, grâce, en outre, à un partenariat avec des industriels et des fabricants pour faire des essais à la source. La sécurité fait partie des enjeux majeurs pour les industriels". La qualité des cellules joue beaucoup la sécurité de ces accumulateurs. "Les batteries lithium-ion sont à risque, tout dépend de l'usage qu'on en fait, elles sont sécurisées d'un point de vue électro-chimique, des organes électroniques permettent de contrôler l'état de charge, la montée en température pour sécuriser la batterie."

Un écran de portable tout noir...

Nelly a vécu une expérience qui l'a alerté, en randonnée en plein été, elle utilisait son téléphone portable pour se repérer. "Mon téléphone s'est mis en noir, deux fois, avec un message pour faire refroidir le téléphone." Ce qui est en fait rassurant, puisque l'appareil a alerté son utilisatrice, avant tout dommage. "Le pire, c'est le téléphone laissé derrière un pare-brise de voiture au soleil" alerte le Commandant Dimitri Pelletier.

"Les batteries sont une durée de vie, des conditions d'exposition, d'utilisation. Le risque d'incendie est lié systématiquement à un échauffement interne, une augmentation de la température dans le cœur de la batterie qui mène à des réactions extérieures : le dégagement de fumée, puis les flammes dans un délai très court", précise le Capitaine Adrien Gransagne. Une batterie vieillissante présente plus de risque d'échauffement, "elle est programmée pour un certain nombre de cycles".

Des incendies spectaculaires

Les incendies de batterie au lithium sont très impressionnants, en raison de la rapidité de départ du feu et de leur imprévisibilité. De plus, ils sont très fumigènes par nature. Les services d'incendies noient littéralement les batteries sous l'eau pour éteindre l'incendie. Même si la sécurité fait de grands progrès, le développement de la flotte de véhicules électriques dans les prochaines années fait craindre une augmentation de ce type d'incendies. Le Capitaine Adrien Gransagne conseille de "ne pas laisser les organes en charge, éviter de mettre les équipements à proximité des portes d'entrée, de mettre peut-être un détecteur de fumée au-dessus de l'équipement en charge, si c'est une trottinette par exemple. La bonne conduite est de quitter les lieux, de fermer la porte et de composer le 18 ou le 112".

Précautions pour les batteries de vélos

David Sorin, fondateur de Kit Vélo Elec, qui propose l'installation d'un kit d'assistance électrique pour vélos, connaît les risques que présentent les batteries au lithium, mais souhaite rassurer leurs utilisateurs. En prenant des précautions, il est possible de se sentir en sécurité avec une batterie. "Les cellules au lithium n'aiment pas trop les températures extrêmes. Quand c'est du lithium phosphate de fer, il faut éviter impérativement de la charger à des températures inférieures à zéro et au-dessus de 30 °C, car on endommage sérieusement la batterie. On évite l'exposition au soleil de la batterie, on cherche de l'ombre pour stationner le vélo. Utiliser une cellule de batterie de manière trop intensive peut créer de l'échauffement." Mais sur un vélo de qualité, la batterie est bien calibrée, l'échauffement limité et le risque faible. Les conditions de charge de la batterie sont aussi déterminantes, choisir un "endroit peu propice à l'embrassement, comme sur carrelage, jamais sur un canapé". En ce qui concerne la durée de vie de ces batteries, David Sorin conseille "d'éviter les décharges profondes, quand il reste 30 % de la batterie, c'est bien de la charger".



Frédérique Gissot
France Bleu Poitou



Revue médias

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023 – La Nouvelle République/Centre presse

Chauvigny : pour le chef du centre de secours, « la sécurité, c'est l'affaire de tous »

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.
Publié le 27/09/2023 à 17:56 | Mis à jour le 28/09/2023 à 23:51
f t i in



Le capitaine Anglada devant un engin au centre de secours de Chauvigny.
© (Photo Jean-François Rullier)

Le capitaine Bruno Anglada, chef du centre de secours de Chauvigny, revient sur la problématique des pompiers volontaires, pas toujours disponibles en journée, après qu'un incendie de voiture en centre-ville a été circonscrit par des pompiers de Poitiers le 18 septembre 2023.

Commandant de la compagnie Est au Sais 86, secteur qui regroupe quinze centres de secours de Saint-Gervais les Trois-Clochers à Montmorillon, le capitaine Bruno Anglada est également chef du centre de secours de Chauvigny. Il revient sur le recrutement de pompiers volontaires après l'incendie de voiture survenu le 18 septembre 2023 à Chauvigny, circonscrit grâce à l'intervention des pompiers de Poitiers. Rencontre.

Pouvez-vous décrire le centre de secours de Chauvigny ?

« Nous avons une caserne de première catégorie avec un fourgon de lutte contre l'incendie, une ambulance pour les secours d'urgence aux personnes, un véhicule tout usage, un camion de lutte contre les feux de forêt, un bateau pour les reconnaissances et le sauvetage avec la proximité de la Vienne... Sa situation est idéale en termes d'accès pour arriver ou partir. »

44 pompiers volontaires à Chauvigny pour une moyenne d'âge de 34 ans

Quel est l'effectif des pompiers volontaires ?

« 44 au total dont 26 résident à Chauvigny, d'autres à Pouillé, Bonnes, Tercé, Jardres... pour une moyenne d'âge de 34 ans. C'est un chiffre fluctuant. Ils ont des contrats de cinq ans renouvelables pour une durée moyenne d'engagement de douze ans. On fait environ 700 interventions par an, du secours à personne pour les deux tiers. »

Vous avez des difficultés à recruter ?

« Ce n'est pas spécialement le recrutement, plutôt que la majorité des volontaires travaillent et ne sont pas disponibles en journée, hormis ceux qui ont une convention avec leur employeur, le plus souvent une municipalité. La particularité de Chauvigny, c'est d'être à proximité de Poitiers. »



La salle de garde du centre de secours de Chauvigny.
© (Photo NR-CP)

Que s'est-il passé pour l'incendie de voiture avenue du Moulin-des-Dames ?

« On est en journée, avec très peu de disponibilités ce jour-là au centre de Chauvigny et faire partir un engin incendie nécessite six personnes : un conducteur poids lourds avec la qualification engin à pompe, un chef d'agrés expérimenté, plus deux binômes, soit quatre équipiers, des caporaux ou des sapeurs. Là, on n'avait que quatre équipiers. Il manquait le conducteur et le chef d'agrés. Dès lors, le camion ne peut pas partir. »



Avenue du Moulin-des-Dames à Chauvigny, ce sont des pompiers venus de Poitiers qui étaient intervenus.
© (Photo cor. Patrick Devaux)

Quelle est l'alternative ?

« Au niveau du centre de traitement de l'alerte du Sdis, le centre armé le plus proche de l'intervention, c'était soit Poitiers, soit Montmorillon. En moins de vingt minutes, des pompiers de Poitiers étaient sur l'intervention. Dans ces cas-là, ça paraît toujours long. »

Il faut cibler le recrutement ?

« C'est ce qui se produit lors de l'entretien avec le chef de centre. Entre une personne qui aura des disponibilités la journée et une autre que le week-end ou la nuit, il y a des choix à faire. Il faut toujours être dans l'anticipation pour se garantir un matelas. Il existe aussi un plan B avec l'engagement différencié qui permet à des personnes réticentes à intervenir sur des incendies d'être recrutées uniquement pour le secours d'urgence et le secours routier. »

Comment convaincre les entreprises de libérer les volontaires en journée ?

« Ça peut être une contrainte pour elles mais elles y trouveront des bénéficiaires également : avantages fiscaux, délivrance du label employeur et c'est un plus de disposer d'un collaborateur capable d'avoir les bons gestes pour le bien-être de l'entreprise. Le meilleur démarqueur reste encore le salarié et on essaie de le médiatiser quand c'est une première pour une entreprise. Le modèle de la sécurité civile en France, c'est le volontariat. »



À l'entrée du centre de secours de Chauvigny.
© (Photo NR-CP)

Tout le monde peut être pompier ?

« Il faut casser l'image du pompier hypersportif. On a arrêté la notion de taille pour le recrutement et les tests pour devenir volontaire sont adaptés avec un parcours opérationnel adapté qui ressemble à ce qu'ils feront demain. Ce n'est pas surhumain. Celui qui se présente est accompagné de A à Z pour préparer les épreuves et ensuite dans son cursus de formation, il n'est jamais seul. »

Vous préconisez également l'ouverture...

« La sécurité, c'est l'affaire de tous, pas seulement celle du centre de secours qui travaillerait en autonomie avec les moyens dont il dispose. Il doit s'ouvrir, ce que fait celui de Chauvigny, à travers des échanges avec la population. Cette ouverture se traduit aussi à travers le bal du 14 Juillet, très populaire et reconnu. L'Amicale a un rôle prépondérant également pour créer la cohésion, vivre la belle aventure d'être sapeur-pompier de manière différente. La distribution des calendriers est aussi l'occasion d'aller à la rencontre des gens, d'expliquer que tout le monde peut être sapeur-pompier. »





Revue médias

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 – *La Nouvelle République/Centre presse*

en bref

ITEUIL

Feu de bâtiment agricole

Une douzaine de pompiers de Poitiers et de Vivonne ont été engagés mardi, en fin de journée, pour un feu survenu dans un bâtiment agricole de 80 m² au lieu-dit « La Groje ». Deux lances ont été mises en action pour éteindre cet incendie qui a détruit le bâtiment et les matériels s'y trouvant.

